

## Compte rendu du conseil municipal Mercredi 03 Septembre 2014 à 20h00

***Etaient présents :*** Mesdames et Messieurs BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, NOVARINI Michel, PUYAL Jean-Pierre, BRETTE-GARCIA Béatrice, LAPEYRE Bernard, BEZOLLES Christophe, ROIRAND Nathalie, BOUCON Patrick, SAPIN Isabelle, MESTRE Monique, LASSIS Henri, FILLÂTRE Rachael, SANGAY André.

***Absents ayant donné procuration à :***

***Absente excusée :*** VERZENI Chantal

***Absent :*** CAPERAN Paul

Madame **Béatrice BRETTE-GARCIA** a été nommée secrétaire de séance

### Changement de régisseur pour la bibliothèque

Madame le Maire propose que la vente des cartes d'adhérents s'effectue à la bibliothèque.

**Voté à l'unanimité.**

Elle propose le changement du régisseur et propose de nommer Madame Sylvette DA SILVA comme régisseur titulaire et Madame Ginette DUVAL comme régisseur suppléant.

**Voté à l'unanimité**

### Renouvellement de la convention avec Locaboat

Monsieur Michel NOVARINI, 1<sup>er</sup> adjoint fait lecture de la proposition de convention envoyée par la société de Locaboat.

Après avoir mentionné que la convention mentionnait que l'entretien de la capitainerie et des sanitaires étaient assurés par Locaboat, Madame le Maire propose de voter la convention en incluant la prise en charge des frais de ménage.

**Vote à l'unanimité**

### Convention avec la Communauté de Communes de la Ténarèze pour la mise à disposition du local pour l'Office du Tourisme

Madame le Maire rappelle que depuis le mois de Mai l'Office de tourisme est installé dans une salle de la Mairie.

Madame le Maire fait lecture de la convention de mise à disposition.

Après cette lecture, Madame le Maire propose d'approuver cette convention.

**Voté à l'unanimité**

### **Autorisation d'achats pour ventes aux enchères**

Madame le Maire informe le conseil que la commune peut-être intéressée par les ventes aux enchères permettant à la Commune de s'octroyer du matériel en bon état et à moindre coût.

Elle propose de donner le pouvoir au Maire, ses adjoints ou personne du conseil municipal qualifié pour enchérir au sein d'une vente aux enchères.

**Voté à l'unanimité**

### **Tarifs d'hivernage au port (01 octobre - 31 mars)**

Madame le Maire rappelle les différents tarifs qui étaient en vigueur jusqu'ici :

- Tarif de la nuitée : 8 €
- Tarif de la nuitée supplémentaire : 5 €
- Tarif à la semaine : 20 €
- Tarif au mois : 65 €
- Tarif à l'année avec fournitures de prestations : 600 €
- Tarif à l'année sans fournitures de prestations : 360 €
- Tarif hivernage au mois (octobre à mars) : 30 €

Après un long débat, Madame le Maire propose de maintenir les prix en vigueur.

**Voté à l'unanimité**

### **Création d'une commission extra municipale pour mise en valeur de l'Oustal**

Madame le Maire rappelle que la Commune possède un outil formidable qu'est le Centre d'Hébergement qui ne demande qu'à être exploité.

Madame le Maire propose de mettre en place une commission extra-municipale pour mise en valeur de l'Oustal. Les objectifs de cette commission seraient de valoriser l'Oustal, retrouver la norme « handicap » mais également travailler avec les classes du patrimoine dans un but d'utilisation maximale.

**Voté à l'unanimité**

Elle propose qu'elle soit formée de neuf personnes, 4 conseillers municipaux et 5 personnes extérieures et qui sera présidée par une des personnes extérieures au conseil municipal.

## **Voté à l'unanimité**

Henri LASSIS, Jean-Pierre PUYAL, Patrick BOUCON et André SANGAY se présentent pour faire partie de cette commission et sont nommés à l'unanimité.

## **Questions diverses**

### **Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD**

**Jumelage de Rixheim :** Une délégation de Rixheim se déplacera sur notre territoire à l'occasion des 10 ans de Jumelage, les 12 et 13 septembre.

**Chemin de halage :** Les travaux du chemin de halage débuteront le 22 septembre. La durée de ces travaux sera de deux mois.

#### **Voirie :**

Deux voies communales ont été refaites. Le chemin qui mène au Bilan et la voie communale n° 8. Madame le Maire tient à préciser que ces travaux qui incombent à la Communauté de Communes ont été programmés par cette dernière sur la demande de Monsieur DULAC, le 05 février 2014 et confirmés par Monsieur Michel NOVARINI, responsable de la voirie, le 23 avril 2014. Madame le Maire précise qu'en aucun cas, c'est à sa demande que ces voies ont été réalisées.

#### **Salle des Fêtes :**

L'architecte a retravaillé le plan d'accessibilité à notre demande. Deux subventions étaient octroyées par la Région et la DTER. La subvention de la Région a été acceptée le 19 décembre 2010 pour une durée de trois ans. Un courrier a été réalisé pour demander une prorogation pour que la Commune puisse prétendre à cette subvention. Si la demande est refusée il faudra refaire le dossier.

#### **La Poste**

Un courrier est parvenu et Madame le Maire dans lequel il est mentionné la nette diminution de l'activité moyenne hebdomadaire de La Poste. Une baisse confirmée sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2014. Après un long débat, il est proposé par Madame le Maire de rencontrer la directrice pour connaître le fonctionnement d'une agence postale qui permettrait à nos administrés de conserver ce service. La rencontre sera demandée pour le prochain conseil municipal, le mercredi 01 octobre.

#### **Ecole Maternelle**

Suite à un avertissement de la Préfecture via le service sanitaire des travaux et modifications ont été réalisés à l'École maternelle, armoire au vestiaire, changement du matériel de nettoyage, achat d'un thermomètre sonde, demande de formation du personnel pour le plan HACCP, achat d'un chariot inox, salle de restauration refaite (peinture, plinthes), mise en place d'un plan de travail, peintures à la cuisine.

#### **Invitation du VCGB**

Un courrier du VCGB (Valence Condom Gers Basket) est arrivé en commune sur lequel il est proposé que pour la première rencontre de championnat de France de Nationale 3, face à Cugnaux, la Commune soit le partenaire privilégié de la soirée.

## **Michel NOVARINI**

### **Lotissement des Vallées**

Il informe le conseil qu'il a été interpellé par Monsieur Gérard CAPERAN au sujet des terrains du futur lotissement des Vallées pour savoir s'il ne pourrait pas les exploiter tant que le lotissement ne voit pas le jour.

Après discussion il sera demandé aux organismes compétents pour savoir si l'on peut lui relouer ou le louer à quelqu'un d'autre

## **Henri LASSIS**

### **Orage du 01 Août**

Suite à l'orage du 01 Août, il s'avère nécessaire qu'un paratonnerre soit installé au niveau de la Place Voltaire. Dans un premier temps, il avait été envisagé de le mettre au dessus du local du Castella, mais il serait plus judicieux de le mettre sur l'Oustal. Cet investissement sera budgétisé pour 2015 au vu du premier devis qui avoisine les 10 000 €.

### **Aire de collecte des ordures ménagères**

De plus en plus de monstres ménagers ou objets encombrants sont trouvés près des aires de collecte des ordures ménagères à la vue des Valenciens mais également des touristes qui séjournent sur notre village. Une page sera consacrée sur le prochain Bulletin Municipal pour sensibiliser les administrés.

## **SICTOM**

Des emplacements de containers enterrés se trouvent près d'habitation comme dans la cité Coupéou. Il s'avère que les sacs de poubelles déversent au bout d'un moment du liquide nauséabond. Il a été demandé au SICTOM de les nettoyer.

## **Nathalie ROIRAND**

Elle demande quelle est la démarche lorsqu'un administré constate des ragondins sur sa propriété. Il lui est répondu de contacter la société de chasse pour la mise en place de pièges. Elle a constaté que le week-end dernier, des jeunes ont endommagés le jardin botanique.

## **Patrick BOUCON**

### **Circulation**

Le travail sur la circulation avec Christophe BEZOLLES arrive à son terme. Il sera présenté dans deux mois.

## **Bernard LAPEYRE**

### **Travaux**

Monsieur Orlando NETO a fait des travaux sur les différentes dalles endommagées (église, mairie, salle des fêtes).

Par rapport à l'inondation de la maison placée en contrebas de la place de village, un devis a été demandé pour créer un nouveau caniveau pour évacuer une partie de l'eau.

## **Ecole Maternelle**

Il informe le conseil que des chaises ont été commandées par l'école maternelle alors que certaines auraient pu être récupérées.

## **Herbes**

Il précise qu'il est conscient qu'il y a beaucoup d'herbes dans Valence. Néanmoins il précise que cette année il a beaucoup plu par rapport aux années précédentes. La tondeuse est tombée régulièrement en panne et il fallait absolument régulariser les heures et congés des employés du service technique datant de 2013.

## **Ramassage des herbes**

Il subsiste un problème pour le ramassage des herbes qui s'effectue le 1<sup>o</sup> lundi du mois. Ce ramassage prend énormément de temps aux employés car encore aujourd'hui (mercredi) il ramasse des herbes. De plus, lorsqu'ils ont fait un quartier il constate le lendemain qu'il y en a encore...

## **Isabelle SAPIN**

### **Bibliothèque**

Elle informe le conseil qu'à partir du 01 octobre la bibliothèque sera ouverte, également, le mercredi après midi de 15h30 à 18h00.

## **Jean-Pierre PUYAL**

### **Grand Site Flaran-Baïse-Armagnac**

Madame Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD, et Monsieur Jean-Pierre PUYAL ont assisté le mardi 02 septembre 2014 à la réunion du Grand Site Flaran-Baïse-Armagnac pour la présentation du programme d'action.

Il a été constaté que Valence a été pénalisée dans cette charte pour deux raisons principales

- 1- Tout d'abord il a été pris en compte les projets des communes qui étaient dans l'intercommunalité ce qui n'était pas le cas de Valence
- 2- Peu de projets ont été apportés

Cette réunion était une des dernières avant la rédaction des avenants qui doivent être finalisés pour novembre 2014.

En consultant le document existant on constate que les communes figurent dans cette charte à maintes reprises, Valence n'étant citée qu'une seule fois très brièvement.

Après les interventions de Monsieur GUILHAUMON vice-président à la Région chargé du Tourisme de Madame GOXE Catherine, directrice de l'office de tourisme de la Ténarèze et de Madame MORLAN, Madame Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD, Maire de Valence a défendu Valence et souligné le potentiel de notre commune.

Il a été décidé qu'une réunion aurait lieu à Valence le lundi 06 octobre avec toutes les personnes qualifiées (Région, la Communauté des Communes de la Ténarèze, l'Office de Tourisme de la Ténarèze, Monsieur HUE Michel, Conservateur de l'Abbaye de Flaran, la commission municipale en charge de la Culture et du Tourisme) afin d'étudier les projets que présentera Valence pour les inscrire dans ces avenants.

Ceci est présenté par la Région comme une dernière chance de voir les projets valenciens inscrits dans la charte du Grand Site.

Nous pensons y faire inscrire :

- ▣ Le projet muséographique en partenariat avec Flaran qui se situerait à l'actuel Espace Bastides,
- ▣ Le projet encore balbutiant d'un Espace muséographique de l'objet,
- ▣ Un cheminement vers le centre du bourg ;
- ▣ Enfin, le Bois des Moines pourrait y figurer dans le cadre « Odyssée Verte » en partenariat avec l'Office de Tourisme de la Ténarèze et l'Office National des Forêts.

### **Réunion des associations**

Dans un autre domaine, la réunion des associations pour établir le calendrier de l'occupation de la salle des fêtes est prévue pour le 26 septembre à 20h30.

**La séance est levée à 23h30**